

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVIER 2011

**Présents** : Mr Dovergne : Maire, Mme Hanosset M : Adjointe,  
Mmes Berthe M, Lavallard O  
Mr Pommier A, Delecroix S, Lapère E., Lemarié S

**Absents excusés**: Mme Bourgois A et Mr. Mazurier T (pouvoir à Mr Dovergne)

Secrétaire de séance : Mme Hanosset Maryline.

### **Délib n° 01-100211 : MODIFICATION DU P.L.U. :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'engager une procédure de modification du P.L.U. et en confie le soin au Cabinet BOUDARD – CAPON pour un montant minimum de 2631.20 € TTC.

### **Délib n°02-100211 : INSTITUTION DROIT DE PREEMPTION URBAIN :**

VU le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-24 et L.2122-22-15;

VU le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.210-1, L.211-1 et suivants, L.213-1 et suivants, L.300-1, R.211-1 et suivants,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 19 octobre 2005 prescrivant la révision du POS et l'élaboration du PLU

VU le PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 03 juin 2009

Considérant l'intérêt pour la Commune d'instaurer un droit de préemption simple sur les secteurs du territoire communal lui permettant de mener à bien sa politique foncière;

Après avoir entendu l'exposé du Maire;

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal :**

**-décide d'instituer un droit de préemption urbain sur les secteurs du territoire communal inscrits en zone UA, UB, AU, AUa et AUb.**

**-donne délégation** au Maire pour exercer au nom de la Commune le droit de préemption urbain.

**-dit que la présente délibération** fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois.

**Délib n°4-100211 : DEMANDE de SUBVENTION au TITRE de la DOTATION D'ÉQUIPEMENT des TERRITOIRES RURAUX**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de la construction-extension d'un groupe scolaire dans la Commune pour :

- Sécuriser les enfants
- Adapter l'école à son époque (création d'une salle multi-activités et d'un pôle informatique)

Pour un montant de travaux estimé à 513 153 € HT

Correspondant au devis présenté par Mr LETOCART , Architecte pour 513 153 € HT

**Après en avoir délibéré,**

**le Conseil Municipal approuve le projet** présenté par Mr LETOCART, Architecte, et adopte le plan de financement suivant :

Subvention Etat DETR : 30%            96 216.19 €

Subvention Conseil Général : 10%    51 315.30 €

Part revenant au maître d'ouvrage : 466 624.51 € TTC (dont 280 000 € emprunt, 186 624.51 € fonds propre)

**PLAN NEIGE :**

Suite à la période de neige de décembre 2010, et des problèmes rencontrés par les usagers de la route, il y a lieu d'établir un « Plan Neige » pour l'hiver 2011. Mrs Eric Lapère et Thierry Mazurier se charge de préparer ce plan pour octobre 2011.

Monsieur le Maire fait part au conseil du courrier du Conseil Général qui remercie les agriculteurs de leur aide bénévole et propose de les dédommager des frais à raison de 15 € de l'heure, le Conseil général demande à Mr le Maire de lui fournir la liste des agriculteurs concernés.

**RD 934 :**

Le Conseil Général est venu en Mairie pour faire part du projet de remise en état de la RD 934 aux normes européennes et des aménagements prévus.

**SIVU :**

Mme Hanosset signale que l'accueil de loisirs des vacances de Pâques aura lieu à Démuin du 18 au 29 avril 2011 à la salle des fêtes.

**Délib n° 03-100211** : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'embaucher une personne pour assurer le service « cantine » et entretien cuisine et salle des fêtes pendant le Centre de Loisirs Sans Hébergement qui se tiendra à Démuin du 18 avril 2011 au 29 avril 2011. **Le Conseil Municipal**, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, **accepte** l'embauche d'une personne qui sera rémunérée sur la base de 15 heures la 1<sup>ère</sup> semaine et 12 heures la 2<sup>ème</sup> semaine, payées suivant l'indice majoré minimum en vigueur.

**DIVERS :**

- Le 14/02/2011 les enseignants du Collège J. Moulin rencontre les élus
- Le groupement forestier propose une coupe de bois et des plantations  
E. Lapère voit avec Mr Wante
- Adhésion à l'Association des Maires : 138.35 € pour 2011
- La commune reçoit un avis favorable de la commission de sécurité pour la salle des fêtes

- I.P.S. devis accepté pour des extincteurs pour 900.54 € TTC (BP investissement 2011)
- Distribution des tickets piscine
- Cimetière : visite du conseil municipal le samedi 12/02 à 12 H
- CCALM opération « Chapiteau vert »

**Questions diverses :**

- Suite aux travaux de branchements de plomb faire un courrier aux particuliers pour savoir si les travaux ont été effectués correctement
- Ruelle de la Place : pas de panneaux de signalisation (pompier)
- D'importants gravats et des souches d'arbres ont été déversés dans le marais (par un artisan ?)
- 2011 : numéros de maisons à mettre en place : Mme Hanosset s'en occupe
- Mr Legendre demande s'il y a une protection incendie à Courcelles : oui la rivière La Luce

**Ont signé les membres présents :**

Dovergne A

Hanosset M

Berthe M

Lavallard O

Lapère E

Pommier A

Delecroix S

Lemarié S